

# LIVRET D'ACCUEIL

Guide pour les étudiants IDE



## UNITÉ PSYCHIATRIQUE DE CRISE

### **PAM Urgences et Réanimation Médicales-SAMU :**

Chef de service : Pr POULET EMMANUEL  
Adjoint du Chef de service : Dr HOESTLAND BENOIT

### **Responsable d'Unité Fonctionnelle:**

Dr LE BARBU EMMANUEL

### **Equipe d'encadrement :**

Cadre de santé : Mme BASSI NOURA  
Adjoint au cadre de santé : Mme WELTE Delphine

# HOPITAL EDOUARD HERRIOT.

## Pavillon N

### **PAVILLON N: POLE D'ACTIVITÉS URGENCES ET REANIMATION MEDICALES-SAMU (Professeur GUEUGNIAUD)**

Ce pôle est composé de 7 unités (N accueil, UHCD, NPU, UPC, N réa, USC, SMA ) et du SAMU.

#### **Unité de consultation**

N ACCUEIL : reçoit 24h/24h les urgences médicales, psychiatriques, médico-légales et médico-sociales.

#### **Unité d'hospitalisation**

- UHCD : service d'accueil des patients qui nécessitent une surveillance de courte durée, et/ou des examens complémentaires pour confirmer le diagnostic et l'orientation. La durée du séjour est inférieure à 24 heures. La capacité est de 20 lits.
- N Post urgences médicales U: service de post urgences médicales situé au rez-de-chaussée. La capacité est de 20 lits au rez-de-chaussée
- UPC : unité de psychiatrie adulte non attachée à un secteur territorial. Les patients proviennent de l'accueil et des unités d'hospitalisation du pôle. La capacité est de 33 lits.
- N réanimations et Unité de Surveillance Continue: hospitalisation de patients relevant de réanimation médicale, la capacité est de 15 lits et l'USC de 15 lits au 1<sup>e</sup> étage.
- Un caisson d'oxygénothérapie hyperbare

# Unité Psychiatrique de Crise

## 1/ PRESENTATION DU SERVICE

+ L'UPC accueille les patients 24h/24

+ La mission principale de l'UPC consiste à accueillir tout patient en situation d'urgence psychiatrique en vue d'une hospitalisation brève après une consultation : avis spécialisé d'un psychiatre ou/et psychologue à l'accueil des urgences  
Les patients sont hospitalisés en hospitalisation libre donc capable de consentir aux soins.

+ Elle est composée de 33 lits :

- dans le secteur 1 : 11 lits dont 8 chambres seules
- dans le secteur 2 : 11 lits dont 4 chambres seules
- dans le secteur 3 : 11 lits dont 1 chambre seule
- 

### A noter :

- Le matériel de réanimation médicale d'urgence est localisé dans les salles de soins du secteur 1- 2
- La mallette de contention est située dans chaque secteur, dans les salles de soin
- Pour la sécurité des patients :
  - Les fenêtres sont sécurisées
  - Des digicodes sont mis en place sur les portes de l'office, de la salle de soins du secteur 1-2 et des bureaux médicaux.
  - A l'arrivée du patient : retirer les objets dangereux (tranchants, briquets...)
  - La pharmacie est installée dans un local dédié à cet usage avec un accès fermé par un digicode.
  - La porte de la salle de soin du secteur 3 est fermée à clé.

## 2/ PROVENANCE ET PROFIL DU PATIENT

### ❖ Provenance patients :

- L'UHCD, N accueil,
- Hôpital Lyon Sud
- Croix rousse,
- Hôpital de Saint Joseph,
- Hôpital du Vinatier (centre de prévention du suicide),
- Domicile

❖ **Population accueillie :**

Adolescents à partir de 16 ans, adultes et sujets âgés présentant des troubles en santé mentale dont la demande de soins ne peut être différée : situation d'urgence

❖ **Profil patient :**

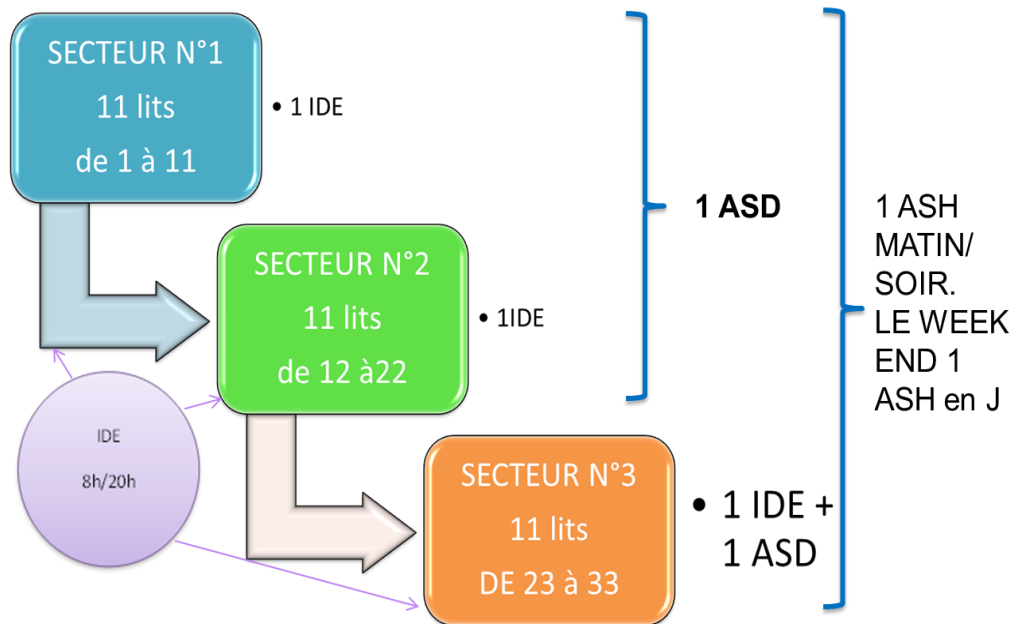
- Trouble addictifs (alcool, stupéfiant,...)
- Situation de crise psychique : crise suicidaire, tentative de suicide, passage à l'acte auto et/ou hétéro agressif
- Trouble des conduites alimentaires : anorexie mentale, boulimie
- Abus sexuels, maltraitance, viols, violences conjugales
- Trouble du comportement, troubles de la personnalité
- Addictions et demande de sevrage
- Etats de stress péri et post traumatiques
- Psychose inaugurale
- Troubles de l'adaptation
- Dépression
- Troubles mélancoliformes
- Troubles délirants
- Accès maniaque

**3/ L'EQUIPE MEDICALE ET PARAMEDICALE**

l'équipe pluridisciplinaire: médicale, paramédicale et sociale					
↓		↓			↓
équipe médicale	cadre supérieure de santé: I. CHEVALLIER				
Pr E.POULET		↓			
Dr B.HOESTLAND					
Dr E.LEBARBU	cadre de santé Nora BASSI		assistantes de direction		
somaticien Dr SAIDI	adjointe au cadre Delphine WELTE		assistante sociale		
internes	↓	↓	↓	diététicienne	
	17 IDE dont	12ASD	3ASH	psychologue	
	3 tuteurs				

#### 4) L'ORGANISATION PARAMEDICALE

### ORGANISATION PARAMEDICALE



#### Roulement

Rythme de travail en 2/12 pour les infirmières et les aide soignantes : c'est-à-dire travail en 12h, avec alternance jour/nuit. Tous les agents tournent sur tous les secteurs.

Les ASH sont en 7h 30 (matin, jour et soir).

CADRES : 1 à 2 la journée

IDE : 3 à 4 la journée et 2 la nuit

ASD : 2 du matin et 2 de nuit

ASH : 1 du matin et 1 l'après-midi

1 de journée le weekend

#### 5/ L'encadrement :

##### **Le tutorat par un tuteur**

Son rôle est de concevoir, organiser et faciliter le parcours de professionnalisation du stagiaire. Ainsi il prépare, accueille, accompagne et évalue l'apprenant à partir de 4 étapes :

- **L'accueil des étudiants**
- **L'enseignement clinique**
- **L'évaluation mi stage**
- **L'évaluation de fin de stage**

*A savoir :*

L'évaluation continue de l'étudiant par les formateurs se fera en vue de l'élaboration objective du rapport final, et de la découverte précoce de vos difficultés.

Vous devrez donc prendre en charge le suivi de votre autoévaluation et du visa de l'équipe.

## **L'objectif de stage infirmier à l'Unité Psychiatrique de Crise**

### **1) Objectifs relatifs à l'organisation de la structure de soins**

- Situer la structure d'accueil du système de soins : connaître le réseau
- Citer les différents types d'hospitalisation et leurs modalités au regard de la sectorisation géographique des soins
- Identifier la fonction et les attributions des différents membres de l'équipe médicale et paramédicale en situation de soins
- Se situer au sein de l'équipe pluridisciplinaire en intégrant la notion d'équipe et de complémentarité

### **2) Objectifs relatifs aux soins des patients**

#### ➤ **Acquérir un savoir faire**

- Accueillir le patient et créer une alliance thérapeutique : le rassurer et l'informer

En respectant la charte de l'UPC, présenter le service et le cadre de soins.

- Planifier, dispenser les soins en respectant le cadre thérapeutique fixé et les protocoles en vigueur dans le service (fugue, risques suicidaires, cadre pyjama, contention, urgences vitales...)

Apprécier la capacité de la personne à réaliser ses activités de la vie quotidienne et l'accompagner de manière adaptée et personnalisée dans les soins de confort et de bien-être.

Définir les soins prioritaires, urgents, ceux du rôle propre, sur prescription médicale et/ou en collaboration.

Etablir des liens entre les pathologies, les traitements, les soins et l'état global du patient.

Observer le patient sur son état clinique, rendre compte du comportement des patients, de leur évolution et retranscrire oralement et par les transmissions ciblées

- Elaborer une démarche de soins tout au long de la prise en charge du patient en envisageant les axes de projet de soins.

Evaluer les symptômes, les mettre en lien avec les pathologies, Connaître les thérapeutiques administratives, leur indication et effets secondaires

- Assurer le suivi de prise en charge du patient en collaboration avec les psychiatres

Accompagner et soutenir le patient dans son quotidien, tout au long de son séjour en repérant le sens thérapeutique des actions.

Rapporter l'évolution de l'état de santé psychique du patient : son comportement, repérer les signes cliniques (agitation, angoisse...), les décrire et savoir transmettre l'information de façon pertinente et fiable.

- Evaluer l'état psychique du patient et prévenir des risques

Lors des entretiens médico infirmier et au cours de son séjour, évaluer le degré de souffrance du patient, son niveau d'angoisse, son humeur, les risques suicidaires, son adhésion aux soins

- Etre capable d'établir une communication adaptée à l'état de santé du patient

Etre une ressource contenante pour le patient

Au cours de son séjour et lors d'entretien, aider le patient à verbaliser ses ressentis, le mettre en confiance, le rassurer

### ➤ Avoir une posture adaptée

- Savoir se positionner en assurant une juste distance relationnelle avec le patient
- Adopter une attitude empathique adaptée à la pathologie des patients
- Développer des capacités à observer, écouter une personne et son entourage en prenant en compte son contexte et son histoire de vie. Repérer les modes de communication.

# GUIDE PRATIQUE

## **1/ Horaires :** des étudiants

### **IDE :**

- Matin : 06.50/14H20
- Soir : 14H/21H00

## **2/Les outils de stages**

Se munir de ses tenues et du matériel nécessaire au stage (stylo 4 couleurs, pince Kocher...).

**ATTENTION : Les étudiants doivent penser à présenter leur port folio, et leurs objectifs.**

## **3/ Vestiaire :** Tenue personnelle fournie par l'IFSI

Possibilité de se changer dans le vestiaire du service : secteur1/2

## **4/ Le repas :**

Il est possible le midi de déjeuner au self de l'hôpital, ou bien au sein du service, auquel cas, vous munir de votre repas.

## **5/ Numéros utiles :**

Bureau du cadre : 04.72.11.61 36

Bureau de l'adjointe au cadre 04.72.11.00.78

Salle de soins UPC psychiatriques :

Secteur 1 et 2 04 72 11 61 37

Secteur 3 : 04.72.11.00.65

Salle de soins UPC médicales secteur 3: 04 72 11 00 65

# LES INCONTOURNABLES DU STAGE

## **L'accueil du patient :**

Présentation du service et du cadre de soin

Explication du fonctionnement du service et du cadre : horaires, visite de service, explication de la mise en place du téléphone et télévision...

Installation générale : prise des constantes, poids, taille

Recueil de données :

- ATCD, médicaments, autonomie, nutrition, allergie...
- Regrouper les données du patient à partir du dossier de soins et de l'entretien d'accueil.

Procédure de vestiaire : billet de lit

Procédure d'identification, mise en place des bracelets au patient et au lit du patient

Dossier administratif avec numéro de téléphone de la personne à prévenir, du patient et personne de confiance

Remise du livret d'accueil



## II la psychiatrie:

Connaissances générales sur les définitions d'angoisse, anxiété, anorexie, dépression, psychose, trouble du comportement, colère, confusion mentale, délire...

Pathologies rencontrées: syndrome anxio-dépressif, découverte de psychose, intoxication médicamenteuse volontaire, tentative de suicide, trouble du comportement alimentaire : anorexie mentale, demande de sevrage alcoolique ou autres substances.

### Surveillance clinique :

Ce que l'on observe :

- le comportement du patient avec les soignants et dans son environnement hospitalier
- les relations interpersonnelles
- surveillance du risque suicidaire : surveillance horaire...
- troubles du sommeil (insomnie, réveils nocturnes, cauchemars)
- signes du sevrage
- comportements
- respect du cadre de soins
- trouble de l'alimentation
- les effets secondaires des traitements

Ce que l'on mesure :

- pouls
- tension
- douleur (physique ou morale)
- poids- taille
- état émotionnel, degré de souffrance psychique
- évaluation des risques

### Pharmacologie :

#### 1) Antidépresseurs

Il existe différentes classes :

- Antidépresseurs tricycliques : Anafranil, Laroxyl...
- Inhibiteur de la Monoamine Oxydases ( IMAO)
- Inhibiteur Selectif de la Recapture de la Sérotonine (ISRS) : Prozac, Zoloft, Deroxat, Seroplex
- Autres : Norset, Valdoxan
- Inhibiteur sélectif de la recapture de la Sérotonine et Noradrénaline= Effexor

- Indication : Episodes dépressifs majeurs  
Troubles obsessionnel compulsif  
Trouble panique  
Trouble anxieux généralisés

## 2) Anxiolytiques

- Benzodiazépines : Seresta , Temesta, Xanax
- 
- Propriété des Benzodiazépines: Anxiolytiques, Sédatifs, Myorelaxante, Anticonvulsivant
  
- Antihistaminiques : Atarax
- Antipsychotique= Tercian
- Autres

## 3) Thymorégulateurs

- Sels de lithium : Théralite
- Anti épileptiques : Carbamazépine, Lamotrigine...
- Neuroleptiques atypiques : Abilify, Zyprexa, Xeroquel
- 
- Indication : troubles bipolaires

## 4) Neuroleptiques/ Antipsychotiques

Neuroleptiques classiques et atypiques

- Indication : Etat psychotique aigue ou chronique,  
État d'excitation psychotique  
Anxiété majeure

## Biologie :

- Alcoolémie
- Dosage toxicologique
- TSH
- Albumine, pré albumine
- Iono, créatinine, glycémie
- Bilan hépatique
- BHCG
- NFP
- Lithémie
- Bilan de coagulation

Examen : ECG, Scanner, IRM, EEG...



Hospices Civils de Lyon

## Charte de l'encadrement des apprenants aux Hospices Civils de Lyon

*Cette charte, élaborée par un groupe de travail, composé de professionnels, validée par le groupe de pilotage du projet « tutorat- compagnonnage », s'adresse à tous les professionnels des Hospices Civils de Lyon concernés par l'encadrement des apprenants. Ceux-ci peuvent être des stagiaires des écoles, des professionnels nouvellement embauchés dans l'Institution, des professionnels en mobilité fonctionnelle, etc.*

*Elle vise à soutenir la mise en œuvre progressive du nouveau dispositif de professionnalisation des apprenants, intégré au management des services, et caractérisé par trois niveaux d'action :*

- > un service, organisé comme un service apprenant,*
- > un tuteur identifié qui assure l'ingénierie du parcours apprenant*
- > des professionnels de proximité chargés de compagnonnage.*

- 1** L'encadrement des apprenants est une obligation réglementaire et/ou conventionnelle.
- 2** L'encadrement des stagiaires des écoles sur les lieux de stage fait partie intégrante de la formation en alternance. La formation de ces stagiaires relève d'une responsabilité partagée entre les professionnels des écoles et ceux des secteurs accueillants.
- 3** L'encadrement des nouveaux arrivants fait partie intégrante de la certification HAS (critère 3b)
- 4** Le projet d'encadrement des apprenants fait partie intégrante du projet d'établissement des HCL, à travers le projet social et également dans le projet de soins des paramédicaux, décliné dans les fiches actions de pôle et d'unités.
- 5** Le cadre de l'unité fonctionnelle est porteur de la responsabilité du projet d'encadrement, de la qualité du parcours apprenant, de son organisation et des évaluations. Il peut déléguer cette mission au(x) tuteur(s)
- 6** L'encadrement des apprenants correspond à un processus individualisé de prise en charge, depuis l'accueil, la construction d'un parcours, l'évaluation par le cadre et / ou le tuteur, permettant la mise à disposition des moyens et compétences de l'ensemble des professionnels de l'unité.
- 7** Les professionnels des unités, et ceux des écoles pour leurs stagiaires, accompagnent l'apprenant dans une démarche de réflexivité face aux situations, facilitent l'apprentissage de gestes et activités, qu'elles soient techniques, administratives ou de soins. Ils favorisent la construction d'une identité professionnelle pour les stagiaires des écoles et l'intégration dans l'équipe pour le nouvel arrivant.
- 8** Les étapes de ce processus font l'objet d'un suivi et d'évaluations au moyen des supports de traçabilité mis à disposition par les écoles (type portfolio) et / ou propres aux unités fonctionnelles, en lien avec les fiches outils du guide institutionnel HCL (guide méthodologique du processus d'intégration et de professionnalisation des stagiaires et des nouveaux arrivants)
- 9** Les apprenants ont des droits et des devoirs. Ils ont le droit d'être encadrés, et d'avoir un entretien d'évaluation. Ils sont responsables et acteurs de leur apprentissage, ils se doivent d'adopter un comportement conforme aux exigences et règles et valeurs professionnelles. Les stagiaires des écoles ont le droit de conserver leur position d'apprenants, alors que pour les professionnels, celle-ci ne peut être que transitoire.

Hospices Civils de Lyon

PAO : Direction de la Communication - 01/2010 Rédaction : COPIL tutorat-compagnonnage - Validation : DFRS - Date : janvier 2010 - Version n°2